PHPP Initiation et Perfectionnement

Logiciel de dimensionnement de bâtiments passifs

OBJECTIFS

Jour 1 : Initiation - Se familiariser avec le fonctionnement du logiciel de dimensionnement de bâtiments passifs PHPP (Passive House Planning Package), de son environnement, de sa logique.
Jour 2 : Perfectionnement – Revenir sur les particularités de l'enveloppe ; calcul des fluides avec exercices pratiques

8h30 – 9h00 Accueil

Jour 1 – Initiation logiciel PHPP - 8h30 à 17h00

Introduction et définition des objectifs à atteindre

Etude de l'enveloppe thermique du bâtiment

- Calcul des surfaces
- Valeur U des parois, interaction avec le milieu.
- Valeur U des fenêtres, facteur solaire, Uf, Uw, Ug
- Calcul des facteurs d'ombrage proches et lointains
- Descriptif de la ventilation. Puits canadien
- Critère de besoin de chauffage atteint ?
- Situation estivale : surchauffes et ombrages d'été

Jour 2 – Perfectionnement logiciel PHPP - 8h30 à 17h00

Accueil et Introduction

L'enveloppe :

- Calcul des ponts thermiques. Développements
- Calculs liés aux échanges avec le sol - plusieurs cas pratiques sont envisagés : le vide sanitaire ventilé, la dalle sur sol isolée, la dalle sur sol enterrée, la cave avec soupirail
- Calcul d'une toiture plate à faible pente

Les fluides :

- Calcul de l'ECS et de la distribution, utilisation d'un bouclage
- Calcul de l'ECS solaire : implication des choix
- Calcul de l'électricité, de l'électricité auxiliaire
- Calcul liés aux chaudières

Synthèse

Approche pédagogique

- Présentation basée sur de nombreux exemples de réalisations et détails techniques
- Classeur remis à l'issue de la formation + support numérique
- 20 participants maximum -Transversalité des acteurs

Précisions :

les stagiaires devront apporter leur ordinateur
La formation implique la possession ou sinon l'achat du logiciel PHPP

2 jours

Date & Lieu
17 & 18 janvier 2012
LA ROCHELLE

Horaires
Jour 1 : de 8h30 à 17h00
Jour 2 : de 8h30 à 17h00
14 heures de formation

Tarif 2 jours
600 € adhérent Cluster
720 € non adhérent
Net de taxe, hors déjeuner

Coût logiciel PHPP :
130 € TTC adhérent de Maison Passive France
248 € TTC non adhérent

Public
Architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, …

Pré-requis
Connaissance d'Excel
Notions de thermique

Formateur
Ingénieur de La Maison Passive France

CLUSTER POITOU-CHARENTES Éco-habitat
Le réseau des acteurs de l'éco-construction
3, rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS
tél. 05 49 45 95 69 | fax 05 49 55 92 98
cluster-ecohabitat@cluster-ecohabitat.fr
www.cluster-ecohabitat.fr

Prestataire de formation N° : 54 86 01135 86
SIRET : 510 422 819 00019

Le Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes est une association Loi 1901, soutenue par :
REGION Poitou Charentes la démocratie participative
Projet cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec le fonds européen de développement régional
Lauréat sélection nationale des grappes d'entreprises 2011
Datar

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : **CLUSTER ECO-HABITAT**
3, Rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS
contact@cluster-ecohabitat.fr
Tél : 05 49 45 95 69 - Fax : 05 49 55 92 98
www.cluster-ecohabitat.fr
N° de formateur : 54 86 01135 86

Intitulé : PHPP – Initiation et perfectionnement
Logiciel de dimensionnement de bâtiments passifs
Date : 17 & 18 janvier 2012
Lieu : Bâtiment de la société Les Energies Nouvelles,
1, rue Charles Tellier, Chef de Baie 17000 La Rochelle

ORGANISME

Raison Sociale : ……....

Adresse : …….....

CP / Ville : …… N° SIRET : …….

Tel / e-mail : …… - ……..

Prénom / NOM du participant :……

Fonction : ……Tel :……

FACTURATION / MODE DE REGLEMENT

Dès réception de votre règlement, une convention sera établie entre le Cluster Eco-Habitat et votre structure pour imputation au budget de formation continue.

- **Coût pédagogique net de taxe par stagiaire** :

☐ **600 € pour les 2 jours - adhérent Cluster 2012** ☐ **720 € pour les 2 jours - non adhérent**

☐ Souhaite adhérer au Cluster Eco-Habitat - Pour cela, contacter Elodie Blot au 05 49 45 95 69

Ce coût comprend les frais de formation, les documents pédagogiques pour une personne par entreprise/organisme.
Ce coût ne comprend pas les déjeuners qui seront à régler sur place par chaque participant.
En cas d'empêchement, un stagiaire inscrit pourra être remplacé par un de ses collaborateurs.
Règlement coût pédagogique : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Cluster Eco-Habitat ou par virement (RIB du Cluster Eco-Habitat sur simple demande) ou par mandat administratif

- **Coût pour l'acquisition du Logiciel PHPP (sauf si vous le possédez déjà) :**

☐ **130 € TTC pour les adhérents à la Maison Passive France ou** ☐ **248 € TTC pour les non-adhérents à LMP**

Règlement coût du logiciel : chèque à libeller à l'ordre de la Maison Passive France

- Les Stagiaires devront apporter leur ordinateur
- La formation implique la possession ou sinon l'achat du logiciel PHPP
- La commande du logiciel PHPP implique la communication des noms et des coordonnées des personnes bénéficiaires du droit d'utilisation du logiciel, comme stipulé par les termes du contrat de revente du logiciel entre le « Passivhaus Institut », Darmstadt et l'Association « La Maison Passive France » Paris.

Date : …… **Signature et cachet :**

FINANCEMENT DES FORMATIONS ENTREPRISES

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous versez chaque année une contribution légale au titre de la formation professionnelle pour vos salariés. Le Cluster Eco-Habitat est prestataire de formation agrée, ce qui permet à votre entreprise de bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge de tout ou partie de la formation auprès de votre OPCA. Après avoir retirer un dossier de financement et pour la demande de remboursement, vous devrez fournir :

- la convention de formation avec l'organisme de formation + une facture acquittée de l'organisme de formation +le programme détaillé de la formation + les attestations de présence signées par les stagiaires ou les feuilles d'émargement pour la période concernée.